

# Les enjeux d'une campagne

## V. LE DOMAINE DU CLAIR OBSCUR

La francophonie a donc réussi à introduire un élément de politique étrangère dans la campagne qui s'achève. Les pressions, exercées par le président François Mitterrand qui voit venir l'échéance des élections législatives, ont finalement permis aux négociations entre Québec et Ottawa d'aboutir à un compromis honorable. L'annonce de cet accord et la convocation du premier sommet des pays francophones ont inscrit un volet international dans un débat placé quasi exclusivement à l'enseigne des préoccupations locales et régionales.

Cet accord, qui s'est fait longtemps attendre et qui paraissait impossible sous l'ancienne administration fédérale, a donné lieu à une démonstration d'unanimité de la part des leaders des principales formations engagées dans cette course. Satisfaction évidente de la part du Premier ministre. Approbation tout aussi empressée du chef du parti libéral qui en a profité pour évoquer ses échanges sur le sujet avec le Premier ministre du Canada.

Élément intéressant dans ce dossier, l'actuelle titulaire du Ministère des relations internationales a publié, dans ce même journal, une mise au point pour rétablir la chronologie d'un cheminement auquel elle a été directement associée en tant que Déléguée générale du Québec à Paris, avant son rappel à Québec, pour accéder à ses nouvelles fonctions ministérielles.

Au-delà des avantages évidents que le Québec devrait retirer de sa participation, de droit et de fait, à ces assises de la francophonie, il faut relever, ne serait-ce que pour la petite histoire, la dimension ironique de l'événement. L'accord a été signé à l'arraché en raison des préoccupations électorales du Président de la Ve République...

Cet accident de parcours a alimenté la mince chronique de la politique étrangère dans cette campagne bien ordinaire. Une seule autre dimension a également retenu l'attention: l'éventuelle conclusion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. En ce qui concerne la globalité d'une politique étrangère que devrait normalement revendiquer le Québec après maintenant un quart de siècle de présence et d'activités sur la scène internationale, le bilan est plutôt mince, pour ne pas dire plus.

Chez le nouveau Premier ministre, occupé avant tout à tirer « à bout de bras » un parti qui voguait à la dérive, la politique étrangère a occupé une portion très congrue dans ses interventions. À la décharge de M. Johnson, il faut reconnaître que son expérience ministérielle ne le porte pas spontanément vers ce champ de

préoccupation. Les Affaires sociales, la justice et les Affaires canadiennes n'exigent pas des prolongements internationaux, fréquents ou même multiples.

Situation tout à fait différente en ce qui concerne M. Robert Bourassa. En plus d'avoir détenu le pouvoir suffisamment longtemps pour palper l'importance des dossiers internationaux dans la conduite de la politique québécoise, le chef du parti libéral a lui-même joué un rôle important dans la mise en oeuvre de la politique étrangère du gouvernement du Québec, si telle chose existe. Durant ses deux mandats, il a lui-même établi quelques délégations générales à l'étranger. Au même moment, il a aussi tiré profit des antennes du Québec, dans l'une ou l'autre capitale, à la faveur de ses visites officielles à l'étranger.

Aussi ne faut-il pas se surprendre lorsque M. Bourassa fait état de projets relativement précis au sujet de l'avenir de ces Délégations. Trois d'entre elles, Paris, Bruxelles et New-York, devraient normalement conserver leur vocation politique. A Paris — et, à ce sujet, MM. Johnson et Bourassa se situent sur la même longueur d'ondes —, le Québec dispose d'un instrument indispensable et privilégié tout à la fois: impossible d'imaginer une quelconque diplomatie québécoise sans ce poste fondamental. Bruxelles et New-York répondent aussi à des impératifs majeurs.

Par contre, à l'égard des autres délégations disséminées dans une quinzaine de pays, le leader libéral se montre plus critique. Ces antennes du Québec devront désormais répondre à des critères de rentabilité. Des critères empruntés partiellement au gouvernement de l'Ontario qui gère son propre réseau de délégations selon une approche coûts-bénéfices. On doit donc s'attendre à la fermeture de certaines délégations, à l'ouverture possible de nouvelles maisons.

Quels critères présideront à l'installation de nouvelles délégations sur l'un ou l'autre continent? Quel mandat confiera-t-on à son personnel? Quel profil de carrière offrira-t-on aux fonctionnaires qui envisagent d'oeuvrer dans ce secteur d'activités? Établira-t-on enfin une réelle carrière « diplomatique » au sein du Ministère des Relations Internationales? Ces questions, pourtant fondamentales, n'ont pas été effleurées durant cette campagne.

De même, aucun des deux leaders n'a soufflé mot sur la possibilité de doter le système politique québécois d'un mécanisme permanent où pourrait s'élaborer et se corriger une véritable politique étrangère. C'est une tâche qui normalement devrait incomber à une commission de l'As-

semblée nationale. Doit-on en conclure que nous n'avons pas encore accédé à la maturité collective qui justifierait une telle décision? La question est embarrassante, gênante...

Et pourtant, la nécessité d'un débat collectif ne découle pas d'une simple vue de l'esprit. À l'égard du prochain défi que devra relever le Québec de la fin de cette décennie — l'éventuelle négociation d'un accord de libre-échange avec les États-Unis —, l'imprécision tient lieu de politique! Et le discours des chefs de parti n'a guère éclairé nos lanternes au cours des dernières cinq semaines.

Pour M. Pierre Marc Johnson, il faut relever ce défi qui comporte un autre « beau risque ». Un risque qui s'impose devant la nécessité de disposer d'un marché intéressant — plus de cent millions de consommateurs, pour citer M. Johnson —, condition fondamentale du développement d'une économie de pointe. Et le Premier ministre d'évoquer spontanément l'exemple des Pères de l'Europe qui ont ainsi bâti leur communauté économique. Paradoxalement, M. Bourassa, qui a vécu à Bruxelles et étudié de près le fonctionnement des institutions européennes, se montre beaucoup plus réservé à l'égard du projet mis de l'avant par le premier ministre du Canada. Le moindre rappel de l'histoire de ce pays et une simple référence à l'idéologie libérale illustrent la position très particulière de M. Bourassa dans ce débat.

En fait, il n'y a pas eu de débat sur cette question majeure. L'enthousiasme des milieux d'affaires paraît contagieux. Il a fallu la décision d'Ottawa de lever les contingents sur les chaussures étrangères pour entendre un son de cloche tout à fait différent. Et si le libre-échange signifiait autre chose que l'accès à la prospérité américaine? C'est à l'Assemblée nationale de tenir audiences et débats sur cette question qui porte en elle le tracé du cheminement du Québec de la fin de ce siècle.

En somme, il faut déplorer, une fois de plus, l'intérêt très réduit qu'a suscité la politique étrangère dans cette campagne. Les deux grands partis en lice se sont contentés d'évoquer dans un clair-obscur qui ne relève vraisemblablement pas d'un vague projet impressionniste. Un clair-obscur qui témoigne plutôt du rang qu'occupe réellement ce type de préoccupations dans la définition de la politique québécoise.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU